



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

CHS-CT du 2 octobre 2012

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2012 ;
- 2) Présentation de la mise à jour du DUERP de la DDFiP de l'Oise et du plan de prévention ;
- 3) Budget 2012 : utilisation du solde des crédits ;
- 4) Point d'étape de la commission d'enquête sur l'incident du 10 juillet à Creil Municipale ;
- 5) Examen du projet de réinstallation de la Trésorerie Beauvais Amendes ;
- 6) Examen des registres santé et sécurité au travail ;
- 7) Questions diverses.

Vos représentants **F.O.** reconnaissent dans leur déclaration liminaire (à lire en intégralité sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr/60>) des avancées en matière de conditions de vie au travail : mise en place et actualisation du DUERP, existence d'une Agente de Prévention à temps plein (ex ACMO). Mais ce n'est que pour dénoncer avec plus de force l'absence de moyens disponibles pour mettre en œuvre des solutions.

Les outils existent, mais, faute d'argent et d'agents... à quoi bon ?



F.O. dénonce encore et toujours l'absence de médecin de prévention titulaire dans l'Oise. L'emploi du temps du médecin remplaçant de Seine-Maritime n'est pas élastique et les besoins du département de l'Oise restent quasi-intacts malgré cet intérim. Les campagnes d'annonces dans la presse (spécialisée ou non, locale ou nationale) se sont soldées par une absence de candidature, ce qui confirme hélas le manque d'attractivité de la médecine de prévention, à laquelle **Force Ouvrière** est très attachée. Il faut savoir que le poste publié n'est guère attrayant : 3 jours de travail par semaine seulement et pas de garantie de cotisation retraite, pas de cotisation auprès d'autres caisses (chômage etc...)

Du coup, la centrale s'orienterait vers le recours à plusieurs médecins du privé, consultants dans le département et chapeautés par un médecin coordinateur. L'étude menée concerne la possibilité pour chaque agent d'avoir une consultation près de son domicile auprès d'un médecin du privé. Quel sera le coût pour notre Ministère ?

Cette pseudo-solution ne satisfaisait pas **F.O.** qui revendique une véritable médecine de prévention.

Les différentes administrations de l'Oise pourraient être intéressées par la mise en place d'une médecine de prévention commune. Comment font les autres administrations de l'Oise au niveau de la médecine de prévention ? Pour l'instant, notre ministère reste de loin le mieux doté dans ce domaine. Pour **F.O.**, il faut explorer cette piste en proposant de mettre à disposition nos locaux de Beauvais.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2012

Vos représentants **FO** ont voté **POUR** ce PV, qui est un fidèle relevé des débats.

Résultat des votes : **POUR** (**F.O.**-DGFIP, CGT), contre (SFP)

2. Présentation de la mise à jour du Document Unique de la DDFiP de l'Oise et du plan de prévention

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Les mises à jour 2012 du DUERP sont centralisées et compilées par l'agent de prévention (ex-ACMO), avant d'être étudiées par le Groupe de travail (GT). Il aura fallu 7 journées complètes au groupe de travail pour préconiser des solutions à chaque risque recensé, pour harmoniser l'ensemble en lui donnant une cohérence, pour hiérarchiser les risques et permettre de cibler les actions à mener en priorité. **FO** a participé à toutes les réunions du groupe de travail.



Le nouveau DUERP de la DDFiP de l'Oise est alarmant à plusieurs titres :

- augmentation de 22% du nombre de risques par rapport au dernier recensement,
- prédominance des risques psycho-sociaux,
- omniprésence des problèmes de ménage (manque d'hygiène).

FO a exigé de la direction locale un comportement plus ambitieux, susceptible d'insuffler une nouvelle dynamique à la démarche du recensement des risques :

- une implication exemplaire de la direction (notamment : participation assidue et suivie aux groupes de travail),
- un suivi clair et précis des actions menées dans le cadre du plan de prévention ;
- une compression du calendrier de mise à jour du DUERP afin de pouvoir déclencher au plus tôt dans l'année le plan de prévention (de telle sorte que les agents auront peut-être une chance de constater une action concrète sur leur lieu de travail avant le recensement suivant) ;
- un rappel aux chefs de service de l'obligation de mise à jour du DUERP en concertation avec leurs équipes (car certains responsables ne s'impliquent pas dans la démarche, alors qu'au bout de la chaîne c'est l'agent qui sera exposé à un risque non recensé, donc sans amélioration proposée et financée) ;
- une formation consistante des chefs de service sur les différents risques à recenser dans le DUERP, afin de leur permettre de remplir le document de façon efficace, et que celui-ci soit exploitable par l'Agent de Prévention et le Groupe de Travail (GT).

FO espère que l'informatisation du DUERP, qui doit intervenir en 2013 avec un logiciel dédié, sera un gage supplémentaire d'efficacité.

Le DUERP actualisé est disponible sur l'Intranet Ulysse 60 où vous pouvez le consulter librement.

Le Plan Annuel de Prévention (PAP)

Il est établi à partir du document unique, finalisé et hiérarchisé. Il reprend les risques les plus graves, assortis des préconisations à mettre en œuvre par la direction locale.

Hélas, il est ici présenté à un moment de l'année où la DDFiP de l'Oise est en cessation de paiement !

Ce plan de prévention est impossible à financer cette année et risque de s'étaler sur au moins 3 ans...

Le caractère « annuel » du PAP perd donc tout son sens, ce que dénonce **FO**.

Le vote de **FO**:

Même si l'élaboration du DUERP 2012 n'est pas parfaite, **FO** a souhaité donner un avis favorable à cette mouture 2012. En effet, notre Document Unique a le mérite d'exister et d'être une troisième version depuis 2009 (ce qui prouve son actualisation). De plus, il a été établi en concertation et en transparence avec les 3 organisations syndicales représentatives.

Notre vote **POUR** a également l'avantage de légitimer le plan de prévention qui découle du DUERP, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents. Avec ce vote **POUR**, **FO** a désormais les coudées franches pour exiger de la direction locale la mise en œuvre de réponses concrètes et rapides aux risques les plus graves et les plus fréquents.

Résultat des votes : **POUR** (**F.O.**-DGFIP), contre (SFP CGT)



Conditions de travail

3. Budget 2012 : utilisation du solde des crédits

F.O. a de nouveau dénoncé la confusion des genres, en rappelant que le budget CHS-CT n'avait pas vocation à financer des opérations relevant du budget de la direction. Si l'exercice est de plus en plus ardu, puisque la direction a de moins en moins de budget, la parité syndicale s'est accordée pour refuser les financements d'actions à imputer sur le budget de la DDFiP. Il s'agit par exemple de l'installation d'un guichet sécurisé, du paiement du salaire du vigile de Creil Municipale, ou de l'achat d'équipements de protection individuels (« EPI » relevant des obligations de l'employeur).

En outre, **F.O.** se félicite de l'aboutissement de revendications longuement portées comme la mise en place d'un plan départemental pluri-annual d'**entretien des VMC**, la **maintenance des fontaines à eau** sur l'ensemble du réseau, la tenue d'exercices d'**évacuation** ou de formations « incendie » sur tous les sites du département.

F.O. a ainsi donné son accord pour financer :

- 1 appareil de mesure de température et d'hygrométrie pour Compiègne,
- le nettoyage des VMC sur plus de 12 sites (Saint-Just-en-Chaussée, Nanteuil-le-Haudouin, Méru, Liancourt, Creil, Chantilly, Breteuil, Beauvais...),
- l'entretien des fontaines à eau sur tout le réseau,
- installation d'une porte palière à hublot à Beauvais,
- 6 fauteuils ergonomiques sur prescription médicale,
- 30 trousse de secours et 50 brassards SST (Sauveteur Secouriste du Travail),
- un chariot (200kg) pour Compiègne,
- 2 diables (SIP Senlis et service Dépense),
- 1 sac de transport informatique pour les vérificateurs,
- stations d'accueil pour PC portable sans le bras déporté (sur avis du médecin de prévention) pour la DISCOFI (c'est la nouvelle dénomination de la DIRCOFI, « S » comme Spécialisée, pour votre information complète !),
- étude GERFO sur l'accueil de Creil Municipale (réalisation dès le mois d'octobre d'un "audit" sécurité par la société assurant déjà la formation "gestion de conflit" pour la DDFiP de l'Oise),
- formations sur feux réels et évacuation (Nanteuil et division des collectivités locales),
- 1 store pour Méru (accord de principe de tous les syndicats sur demande de **FO**, sous réserve car le devis est en attente et il ne doit pas dépasser le solde du budget).

Les autres demandes de financement seront traitées en 2013 : stores de Grandvilliers, Chaumont-en-Vexin, Estrées-Saint-Denis, Noyon...), installation d'une ventilation à Attichy et à Grandvilliers.



A la demande de **F.O.**, une **nouvelle formation du CHS-CT « chiens agressifs »** sera financée en 2013 pour nos collègues géomètres, vérificateurs, huissiers, évaluateurs, collègues de la redevance etc... exposés à ce risque lors de leurs sorties sur le terrain.

L'objectif est de permettre aux participants de décoder le comportement d'un animal dangereux, d'avoir la meilleure attitude possible et de connaître le dispositif législatif dans de telles circonstances (recours, fiche incident etc...).



F.O. a enfin demandé plus de transparence sur les livraisons de matériel ou de prestation financés par le CHS-CT.

4. Point d'étape de la commission d'enquête sur l'incident du 10 juillet à Creil Municipale

Réunie à la demande des organisations syndicales au cours du CHS-CT de juillet 2012, la commission d'enquête est composée des représentants du personnel, de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, du Médecin de Prévention, de l'Agent de Prévention et d'un représentant de la direction. Elle s'est rendue à Creil le 14 septembre.

Les représentants du personnel ont présenté le rapport intermédiaire de la commission, en établissant une liste de points à examiner suite à cet incident. De nombreuses interrogations sont restées sans réponse lors de ce CHS-CT.

Enfin, de nombreux problèmes subsistent quand à la réinstallation des collègues (ex : dégagement de caisse, accès personne à mobilité réduite, zone d'attente du public, accueil des régisseurs)

Si le manque de personnel a clairement été identifié comme une cause des événements du 10 juillet dernier, la situation des emplois reste très défavorable actuellement, ce qui réunit en permanence les conditions pour que se reproduise une situation identique. On se souvient qu'à Compiègne, un incident avait également éclaté entre usagers excédés par les conditions d'attente, et que des collègues s'étaient interposés dans une scène d'une violence insoutenable.

La commission a pour but de présenter des recommandations à la direction afin que ce genre de situation explosive ne se reproduise pas.

F.O., comme l'ensemble des intervenants de la commission, a réclamé et d'ores et déjà obtenu : la présence d'un vigile (hélas pas en permanence), la saisine de la cellule ergonomie de Bercy et l'analyse des conditions de sécurité du bâtiment par la société GERFO. Cet « audit » aura lieu dès le 12 octobre et portera sur : l'agencement des locaux et flux de circulation, l'organisation de la réception des visiteurs, la mise en place d'une procédure « sécurité ».

Restent cependant de nombreuses zones d'ombre quant à ce déménagement, pourtant prévu le mois prochain.

Vos représentants **F.O.** tiennent à rappeler ici qu'ils ont condamné ce projet de réinstallation depuis le début, pour s'entendre répondre « *qu'il n'y avait pas le choix et qu'il faudrait que ça rentre* ». Si c'est cela la rationalisation du parc immobilier de l'État, force est de constater qu'elle est bien loin des priorités affichées par notre DG quant aux conditions de vie au travail !



Nous resterons vigilants et nous continuerons à faire le maximum pour que chaque collègue de Creil Municipale puisse être réinstallé du mieux possible dans les nouveaux locaux de la cité judiciaire.

Mais, dans ce dossier, personne ne pourra transformer le plomb en or.

5. Examen du projet de réinstallation de la Trésorerie Beauvais Amendes

Présentés en CTL la semaine précédant le CHS-CT, les plans avaient déjà suscité plusieurs interrogations des organisations syndicales. Questions auxquelles, malheureusement, la direction n'avait toujours pas de réponse !

F.O. a souligné le manque d'isolation dans le bureau du chef de poste, le problème de l'indépendance du poste vis à vis de Beauvais Municipale, l'absence de local technique pour l'imprimante, en plus du local « entretiens » pour le matériel des femmes de ménages et leurs produits. Des réponses seront apportées par l'administration... **F.O.** espère que ce sera avant le déménagement des collègues, annoncé avant fin 2012 !

F.O. a rappelé ses vives inquiétudes pour le stockage des archives vivantes de Beauvais Municipale, qui occupent actuellement tous les placards des locaux dédiés aux Amendes, ainsi que le sous-sol. De même, le problème du plafond des toilettes pour homme du poste municipal devrait être réglé au plus vite.

Enfin, **F.O.** dénonce que la déléguée départementale de la sécurité n'ait pas été associée pour ce projet de réinstallation, alors même qu'elle occupe ces futurs locaux des Amendes à l'heure actuelle.

6. Examen des registres santé et sécurité au travail

- **F.O.** revendique, encore et toujours, la possibilité pour chacun de circuler dans tous les services. L'utilisation du badge doit avoir pour but d'empêcher des contribuables de se rendre dans des locaux DDFiP où ils n'ont rien à faire, mais, en aucun cas, le badge ne doit servir à créer des cloisonnements entre collègues au sein d'un même immeuble !!

A titre d'illustration, **F.O.** a dénoncé les propos d'un chef de service sur le registre hygiène et sécurité en date du 21/06/2012 : « *Je ne comprends pas la démarche de l'intéressée, elle ne travaille pas au SIP....mais au CDIF – elle n'a pas à passer par le SIP pour rejoindre son poste....On n'accède plus aux différents services comme auparavant dans un moulin* » sic.

F.O. a rappelé que les agents font tous partis de la DDFiP, qu'ils ne circulent pas dans leur administration comme dans un moulin et qu'ils sont respectueux de la déontologie et du cadre de travail de chacun. **F.O.** a dénoncé ce cloisonnement voulu par l'ancienne direction et souhaite que tous les agents puissent circuler dans les services comme par le passé. Notre demande a été entendue par le président du comité hygiène et sécurité. A suivre...



- **F.O.** exige de la direction qu'elle tienne compte des demandes de ses agents, à plus forte raison quand ces demandes sont relayées par les chefs de service, pour la remise en route du chauffage. Il est intolérable de devoir travailler à 15°C, en moufles et en doudoune !!!! La remise en route du chauffage doit dépendre de la température extérieure et en aucun cas d'une date fixée de façon arbitraire.
- **F.O.** se félicite de l'achat, sur prescription du groupe de travail DUERP, d'un enregistreur de température et d'humidité qui devrait enfin pouvoir décrire, de façon précise, les ambiances de travail. Première étape, le SIE de Compiègne Nord, installé en rez-de-jardin, **F.O.** réclame depuis des années une étude hygrométrique de ce service... Mais, alors même qu'une réinstallation vient d'avoir lieu, l'étude a été balayée d'un revers de main par la direction au prétexte que l'entrepreneur trouvait la dalle saine et non humide. Pratique. Ou comment faire peu de cas des annotations pourtant nombreuses dans les registres hygiène et sécurité... **F.O.** réclame la considération pour tous !

Vos représentants en CHS-CT vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité sont accessibles via **Ulysse 60**

LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE

Tous les registres sont examinés. Pensez y !

7. Questions Diverses

1. **F.O.** déplore, une nouvelle fois, l'absence d'une note départementale, pourtant plusieurs fois promise, au sujet de la surveillance vidéo : qu'est-ce qui est filmé, combien de temps sont conservées les images, qui les visionne...
2. **F.O.** pose la problématique du port des badges avec mention des nom / prénom / grade des collègues. Les collègues qui accueillent du public craignent de se faire agresser à l'intérieur pendant les fortes affluences mais aussi à l'extérieur. Beaucoup se mettent sur liste rouge. Le Président fera remonter l'information d'une demande de badge avec pseudo et/ou numéro DGFIP. A suivre également.



Vos représentants FO en CHS-CT :

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord
Patrick SYS, DDFiP redevance

Marie-Christine RAYAUME, DDFiP équipe de renfort
Kevin INVERNIZZI , DDFiP contrôle fiscal

Maryse COZETTE, Creil Municipale (experte)
Thierry HENRY, Creil Municipale (expert)

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Grade : Échelon : Quotité de travail :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à, le
(signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

A retourner à : Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale

ou à : **F.O.**-DGFIP Oise – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

